

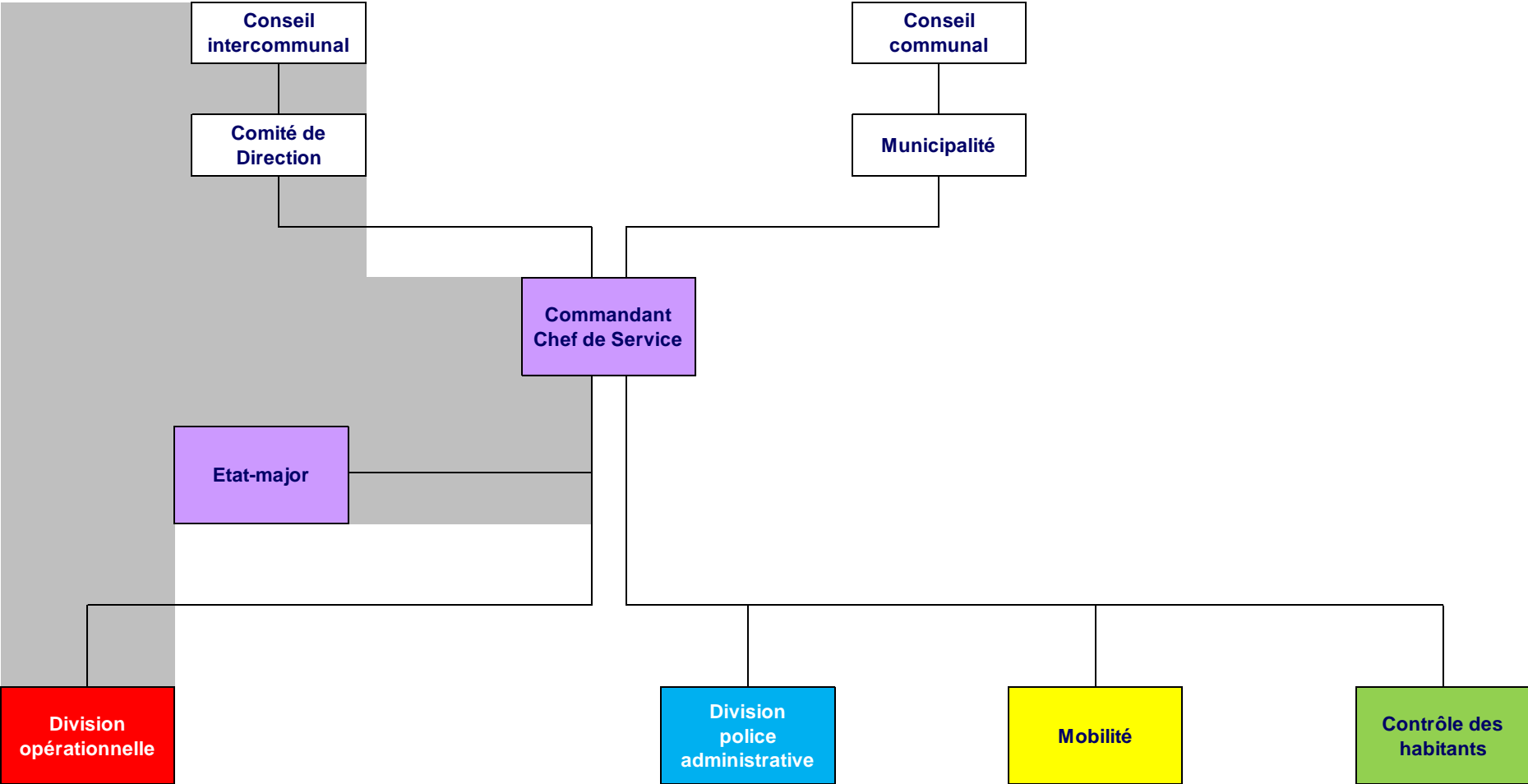
Police Nord Vaudois

Rapport de gestion

2017

Organigramme structurel du Service de la Sécurité publique

En grisé : effectif Police Nord Vaudois



Depuis le 1^{er} juillet 2012, le Service de la Sécurité publique, bien que rattaché à l'administration d'Yverdon-les-Bains, englobe la Police Nord Vaudois à la tête de laquelle figure un organe législatif et exécutif indépendant.

Par le jeu de la fusion du « Grand Chavornay », les communes d'Essert-Pittet et Corcelles-près-Chavornay ont quitté notre association sécuritaire au 1^{er} janvier 2017.

Ci-dessous la composition de nos organes politiques pour l'exercice 2017 :

Comité de Direction

Conseil intercommunal

		Marie-Louise Miéville, secrétaire (hors Conseil)
Jean-Pierre Blanc	Chamblon	Max Holzer Blaise Nicole
Denis Schneider	Cheseaux-Noréaz	Olivier Bloch Jean-Marc Tâche
Christian Bavaud	Ependes	Jean-Pierre Beausire Paulette Visinand
Pascal Marendaz	Method	Eliane Piguet Janique Tissot
Nicolas Biselx	Montcherand	Michel Greppin Jean-François Tosetti
Mary-Claude Chevalier	Orbe	Serge Berthoud Didier Zumbach
Patrick Grin	Pomy	Bernard Annen Denis Roulier
Oxana Cholly	Suchy	Cédric Pittet, Président Eric Girardet Thierry Herman
Pierre-André Tharin	Suscévaz	Christophe Décoppet Lorna Harvey
José Souto	Treycovagnes	Stéphane Baudat Alain Bonnevaux
Valérie Jaggi Wepf, Présidente	Yverdon-les-Bains	Gloria Capt Jean-Claude Ruchet

Activité du Comité de Direction

Durant cette année 2017, le Comité de Direction s'est réuni à 7 reprises. Il a démontré sa détermination à donner à la Police Nord Vaudois les moyens nécessaires, tant techniques et opérationnels qu'en matière de personnel et de formation, afin d'assurer ses missions au service de la population de notre région.

Activité du Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal, composé de 22 délégués des communes partenaires, s'est réuni à 2 reprises, les 20 juin à Suchy et 7 novembre à Treycovagnes. Lors de ces séances, 4 préavis ont été adoptés. L'organe législatif a ainsi accepté respectivement les comptes 2016, le budget 2018 et la modification des articles 10, 11 et 27 des statuts de l'association ainsi que l'ajout de l'addenda modifiant les articles 9, 26 et 37 desdits statuts.

Missions de la Police Nord Vaudois

La Police du Nord Vaudois a pour mission de veiller à la sécurité publique, de maintenir l'ordre, d'assurer l'exécution des lois, de protéger les personnes et les biens et de procéder aux arrestations dans les cas prévus par la loi.

Les principales attributions qui en découlent, nombreuses et variées, sont notamment :

- Interventions 24 heures sur 24
- Mesures d'urgence en cas d'accidents, d'événements particuliers et de catastrophes
- Arrestations de délinquants recherchés ou pris en flagrant délit
- Service de sécurité lors de manifestations
- Opérations de recherches
- Activités préventives de surveillance et de contrôle (sécurité publique)
- Prévention et éducation routière
- Prévention criminalité
- Conseils en matière de sécurité
- Contrôle et régulation du trafic en mouvement (radar)
- Contrôle du stationnement
- Enregistrement de plaintes pénales
- Police des mœurs
- Circulation routière

Objectifs généraux

Les objectifs de la Police Nord Vaudois ont été déclinés comme suit :

- Poursuivre et renforcer l'implantation de la culture d'entreprise
- Assurer un fonctionnement tenant compte des processus connus
- Favoriser l'entretien des partenariats
- Mettre en œuvre les principes d'un suivi qualité des prestations fournies et mesures prises
- Veiller à l'adéquation des compétences professionnelles, méthodologiques, personnelles et sociales
- Maintenir une haute présence policière en rue

Ces objectifs servent de base aux Chef de division afin de fixer les siens en tenant compte de trois axes. A savoir : Fonctionnement – Opérationnel – Ressources humaines. Ils se traduisent ensuite en objectifs auprès des collaborateurs de chaque entité.

Point fort 2017

Au-delà des événements factuels traités par l'ensemble des collaborateurs du Service de la Sécurité publique, le point fort 2017 constitue l'opération AZUR TENERE ayant comme objectif la lutte contre les stupéfiants. En collaboration avec plusieurs Corps de police communaux, nos agents ont luttés sans relâche afin de faire diminuer le sentiment d'insécurité que certains citoyens et/ou usagers pouvaient ressentir.

Détail des activités

Division Opérationnelle - Activité policière régionale

Nous relevons à nouveau que les sollicitations de toutes origines sont principalement orientées entre Yverdon-les-Bains et Orbe. Cette dernière localité représentant en moyenne près de 6 % des interventions et près de 3 % pour les autres communes partenaires. Le total des interventions policières sur le secteur PNV est significativement identique à l'année 2016 (2016 : 9'311 interventions, 2017 : 9'333 interventions).

Nous constatons à ce jour, avec prudence gardée, que le secteur régional demeure malgré tout en marge des infractions en tous genres constatées dans le canton. La tendance globale de la criminalité sur le secteur de la Police Nord Vaudois reste relativement stable. Toutefois, la vigilance doit être maintenue, respectivement renforcée, dans la lutte contre les cambriolages et autres incivilités.

Dans nos villages, un bon nombre d'actions opérationnelles étaient liées à des réunions de jeunes sur des sites tels que refuges ou grandes salles avec des incivilités ayant trait au littering et à la consommation de boissons alcooliques ou d'autres substances psychotropes.

Par ailleurs, il faut relever que la PNV a conduit de nombreuses actions, seule ou d'une manière coordonnée avec la Police cantonale vaudoise, dans le domaine de la lutte contre les stupéfiants en mettant sur pieds depuis le mois de mai et jusqu'à fin décembre, l'opération AZUR TENERE. Dans une première phase, l'engagement de 67 collaborateurs de 7 polices communales vaudoises a permis de renforcer nos effectifs jusqu'à mi-août. Dans le cadre de cette action, la Police cantonale a repris à son compte les interventions dans les communes partenaires afin que les effectifs PNV puissent se concentrer sur la visibilité policière en Ville d'Yverdon-les-Bains. Le bilan en fin d'année dénombre près de 14'000 heures de travail et plus de 1'200 contrôles de personnes suspectes, dans le cadre de cette vaste opération qui perdurera en 2018. Si le résultat est un succès indéniable en matière de sentiment d'insécurité des citoyens et commerçants du centre-ville d'Yverdon-les-Bains, ce bilan est plus mesuré concernant la présence de personnes suspectées de vendre des substances psychotropes en rue, puisqu'en fin d'année, nous pouvions encore dénombrer quotidiennement une dizaine d'individus sur le pourtour de la gare. Précisons que les flux migratoires sans précédent de ressortissants d'Afrique de l'Ouest, une offre et une demande pléthoriques de produits stupéfiants, la surpopulation carcérale, ainsi que des compétences légales inadéquates ne contribuent pas à une amélioration sur le front de la scène de la drogue. De plus, nous avons géré près de 30 manifestations sur le territoire de la PNV. Nous retiendrons les succès des Brandons, de la Schubertiades et du Triathlon.

Section Police Territoriale - Proximité & Prévention

Durant cette année, l'unité de Proximité & Prévention et l'unité Sécurité Publique ont essentiellement contribué à une présence accrue au centre-ville dans le cadre de l'OP AZUR TENERE. Les locaux de la Gare ont été occupés par le personnel de cette opération.

Dans le cadre de la poursuite de sa restructuration, la Division Opérationnelle a également vu la consolidation de ses capacités d'accueil et de prise en charge des interventions par la mise en œuvre d'une unité dédiée à la centrale d'engagement et à l'accueil & réception.

La prévention scolaire est intervenue auprès du 100 % des enfants scolarisés sur le territoire de la Police Nord Vaudois, de la 1^{ère} à la 11^{ème} année Harnos.

Une vingtaine de campagnes de prévention ont été conduites sur l'ensemble du secteur. Citons notamment :

- Les rentrées scolaires ;
- La route n'est pas mon circuit ;
- L'alcool au volant ;
- Les vols dans les véhicules ;

- Les vols à la tire ;
- Le contrôle des cycles ;
- Plan d'eau (prévention au bord du lac et piscine) ;
- Vols terrasses ;
- Prévention cambriolages ;
- Plan Canicule ;
- Vols au préjudice des aînés ;
- Dégagez – démarrez.

Des présences préventives ont été particulièrement marquées dans les endroits clés. Par exemple :

- Pl. de la Gare ;
- Numerik Games ;
- Brocantes ;
- Fête-Eau-Lac ;
- 1^{er} août
- Abbaye d'Orbe ;
- Fête des Saveurs Orbe ;
- Fête de la saucisse aux choux Orbe ;
- Promotions scolaires Orbe ;
- Brocantes et vide grenier Orbe ;
- Marché de Noël Orbe ;
- Communes partenaires ;
- Rues commerçantes, y compris Orbe.

En outre, des stands d'information et de prévention ont été tenus dans les lieux suivants :

- Comptoir du Nord Vaudois ;
- Le Conseil Régional de Prévention et de Sécurité (CRPS) ;
- Période des fêtes de fin d'année à Orbe et Yverdon-les-Bains ;
- SEMONORD
- CPNV
- Vente de vélos ATE
- Centres commerciaux Bel-Air et Métropole
- CRPS Orbe « Ze mots du net »

Par ailleurs, les contacts avec les différents partenaires ont permis de renforcer les synergies afin de résoudre des problématiques particulières.

L'efficacité du travail est effective aussi bien à Yverdon-les-Bains, qu'avec les autres partenaires de la région. Sur Orbe, des rencontres avec les commerçants, les tenanciers d'établissements publics et les parents d'élèves ont été organisées.

Malgré l'engagement permanent dans le cadre de l'OP AZUR TENERE, 90 enquêtes de police de proximité ou d'approche en résolution de problème ont été ouvertes par le personnel de l'Unité de Proximité & Prévention. Celles-ci ont souvent nécessité une analyse approfondie de la situation et un échelonnage dans le temps, soit par le biais de contrôles récurrents, mais également par des informations spécifiques.

Observatoire de la sécurité

En 2017, l'Observatoire de la Sécurité a travaillé sur plusieurs concepts afin de déterminer les inquiétudes sécuritaires et de trouver des réponses communes avec différents partenaires. Les schémas traités et en cours sont notamment :

- En partenariat avec JECOS, la médiation nocturne a démarré en mars 2016. Les buts principaux sont l'apaisement des lieux par la présence des médiateurs, l'écoute, le dialogue et l'accompagnement ainsi que le rappel des règles de respect et de bienséance. En 2017, d'avril à octobre, une analyse sur la médiation nocturne a été faite par un criminologue et ses considérants sont les suivants :
 - a. Les médiateurs amènent de la familiarité au centre-ville
 - b. L'impact est réel avec les noctambules
 - c. Un soutien est apporté aux personnes en détresse
 - d. Un contrôle social qualifié de doux est exercé
 - e. Les médiateurs symbolisent l'intervention ultérieure possible de la police
 - f. La médiation nocturne réduit le sentiment d'insécurité

En résumé pour 2017, le groupe des médiateurs comprend 18 personnes. 65 médiations se sont déroulées. Environ 1000 contacts ont été créés. 8 appels aux services d'urgence ont eu lieu. 1 cérémonie de remise des attestations, 9 réunions du comité de pilotage et 2 du comité directeur ont été faites.

Les autres mandats et travaux de l'OBS

- Avec les bijoutiers-joailliers, les horlogers et la PNV, des interactions ont été développées. Ainsi, la circulation d'information en cas d'événements particuliers a été utilisée douze fois entre les participants. Ces interactions permettent une réactivité aux demandes de ces partenaires.
- En ce qui concerne les agences bancaires de la place, de nouvelles couleurs pour les zones de confidentialité devant les distributeurs automatiques de billets ont été déterminées. Celles-ci seront réalisées en 2018. L'utilisation des sas bancaires squattés les nuits a été en partie résolue par le changement des heures d'ouverture et de fermeture de ceux-ci ainsi que par la surveillance des unités de police.
- Conjointement avec les différents responsables religieux (pasteurs, curés, imams, évangélistes, diacres), des synergies sécuritaires se mettent en place. Elles concernent particulièrement les attitudes à adopter lors de faits particuliers (trouble lors des cérémonies, dommages à la propriété, accident, etc.). L'objectif restant d'obtenir un meilleur sentiment de sécurité pour toutes les communautés.
- Des interactions avec les médiateurs de Neuchâtel et de Vernier ont également été faites.

D'autres projets sont en phase d'approbation comme :

- En partenariat avec JECOS, de nouveaux développements des prestations personnelles pour les jeunes condamnés par la Commission de Police sont prévus. L'éducation des jeunes reste le principal objectif de ces mesures. Une de celle-ci consistera à adjoindre une présence policière pour les récidivistes.
- Avec l'EVAM, le projet en cours est la réanimation cardio pulmonaire par des migrants. Les personnes intéressées suivront la formation adéquate afin de pouvoir porter secours aux personnes faisant un malaise.
- La mise en place d'un stand commun dans la rue avec les différents responsables religieux. Cette représentation a pour but de démontrer le respect et la tolérance entre les différentes religions. Le rejet des attentats et agressions sera un des éléments clés de la visibilité de ces personnes œuvrant pour la paix et la sécurité.

Unité technique

L'unité technique assure le bon fonctionnement quotidien de nos véhicules qui ont parcouru 241'054 kilomètres en 2017, mais limiter l'activité de cette unité au seul entretien des véhicules serait par trop réducteur. Ses collaborateurs gèrent notamment l'ensemble de la signalisation routière verticale et/ou horizontale. La mise en conformité aux nouvelles normes a induit le changement de près de 200 panneaux en 2017.

L'unité technique, par son expertise, collabore étroitement à la gestion des nombreux chantiers présents en ville ou sur le territoire de nos communes partenaires.

La gestion du trafic, par la mise en place de radars pédagogiques est également une mission confiée à l'unité technique.

Ressources humaines

Effectif au 31.12.2017

76.3 ETP

Division Etat-major (Commandement – Observatoire - Chancellerie & Intendance – Unité technique – Projets & Partenariat - Formation) :

- Commandant – Chef de Service
- 2 officiers
- 4 sous-officiers supérieurs
- 1 sous-officier
- 1 assistante de direction

Division Opérationnelle (Section Police-secours – Section Police territoriale) :

- 2 officiers
- 10 sous-officiers supérieurs
- 28 sous-officiers
- 29 policiers

Personnel en formation

- 3 aspirants de police

Personnel détaché à l'Académie de police

- 1 collaborateur spécialisé

Nouveaux collaborateurs

Dans le courant de l'année, nous avons eu le plaisir d'accueillir les nouveaux collaborateurs suivants :

Au 1^{re} mars 2017

Brigadier Christophe Linder	Division opérationnelle
Aspirant Christophe Debétaz	Académie de police
Aspirant Raphaël Leuthold	Académie de police

Au 1^{re} août 2017

Brigadière Letizia Natale	Division opérationnelle
---------------------------	-------------------------

Au 1^{re} octobre 2017

Agente Angélique Birchler	Division opérationnelle
---------------------------	-------------------------

Au 1^{re} novembre 2017

Brigadier Nicolas Luthi	Division opérationnelle
-------------------------	-------------------------

Durant l'année 2017, 7 collaborateurs-trices nous ont quittés.

Promotions – nouvelles fonctions

Plusieurs collaborateurs ont obtenu une promotion au cours de l'année 2017 à savoir :

Lieutenant-colonel	Pascal Pittet	Chef de service & Commandant de police
Sergent-major	Laurent Miéville	Chef de l'Unité technique
Brigadière	Laurie Chevalley	Division opérationnelle
Brigadier	Karim Zentar	Division opérationnelle
Appointé	Adrien Avot	Division opérationnelle
Appointé	Yann Gallandat	Division opérationnelle
Appointé	David Page	Division opérationnelle
Appointé	Florian Paquier	Division opérationnelle
Appointé	Loïc Ruprecht	Division opérationnelle
Appointé	Didier Streit	Division opérationnelle

Accident et maladie

Quelques 721 jours maladie et 631 jours accident sont comptabilisés dont 272 le sont s'agissant d'accidents professionnels. D'une manière globale, nous pouvons dire que ces absences représentent 5.6 ETP manquant en permanence sur l'année, ce qui n'est pas négligeable.

Evaluations des collaborateurs

Le processus d'évaluation des collaborateurs donne entière satisfaction. Une grande majorité d'entre eux fournissent des prestations en adéquation avec les objectifs fixés. Pour ceux qui ne les auraient pas atteints, des mesures correctrices ont été imposées. Une analyse démontre que plus de **90%** des collaborateurs sont satisfaits ou très satisfaits.

Académie de police

Trois aspirants ont suivi avec succès la formation initiale à Savatan obtenant brillamment leur Brevet fédéral de policier. Un collaborateur de la Division opérationnelle est toujours détaché auprès du Centre de formation du Chablais en qualité de collaborateur spécialisé en logistique. L'engagement de ce policier fait l'objet d'un retour financier. Notre appui à l'organisation formatrice est renforcé par la présence à 80 % de Mme Magali Pittet en qualité de secrétaire de direction et de l'assistant de sécurité publique Christophe Jacot.

Chiffres clés - Statistiques

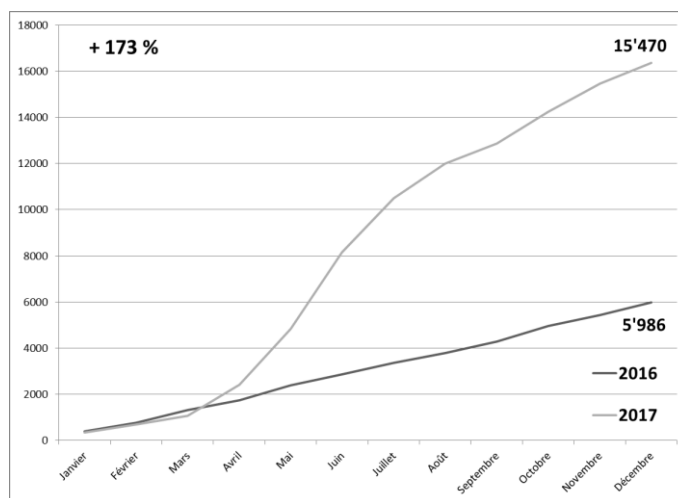
Données opérationnelles

Les chiffres sont extraits de l'application JEP (Journal des événements de police). Les données prennent en compte les interventions prises en charge par la PNV et démontrent la tendance des années 2016 et 2017. Dès lors, il s'agit d'être prudent à la lecture de ces chiffres qui peuvent varier au regard de la tendance globale de la statistique de la criminalité nationale diffusée annuellement.

En effet, et encore une fois nos statistiques reflètent l'activité propre et constatée par la PNV. Un délit commis sur notre territoire et annoncé ailleurs n'est donc pas pris en compte dans nos chiffres.

Présence policière en rue – 01.01.2016-31.12.2017

(total mensuel cumulé en heures)

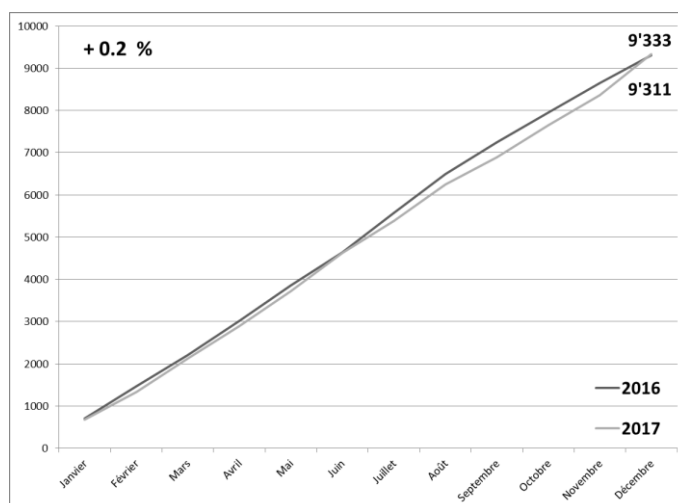


Nous pouvons légitimement penser que la priorité accordée au maintien d'une forte présence policière en rue, qu'elle soit pédestre et/ou à vélo, contribue fortement à la diminution de certains phénomènes criminels présentés ci-après.

Le nombre d'heures très important de présence en rue en 2017 a été possible grâce à l'appui de renforts des Polices communales vaudoises dans le cadre de l'Opération AZUR TENERE. Cette haute visibilité a permis de significativement baisser le sentiment d'insécurité.

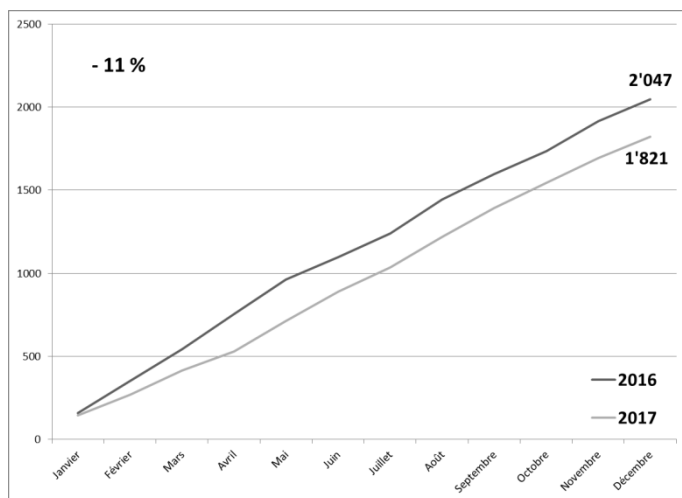
Interventions – 01.01.2016-31.12.2017

(total mensuel cumulé)



En synthèse, nous constatons une très légère hausse générale des sollicitations. Toutefois, celles-ci restent majoritairement localisées à Yverdon-les-Bains. Il est à préciser que les interventions prises en charge par la Gendarmerie dans les communes partenaires durant l'opération AZUR TENERE ne sont pas prises en compte.

Plaintes pénales – 01.01.2016-31.12.2017 (total mensuel cumulé)

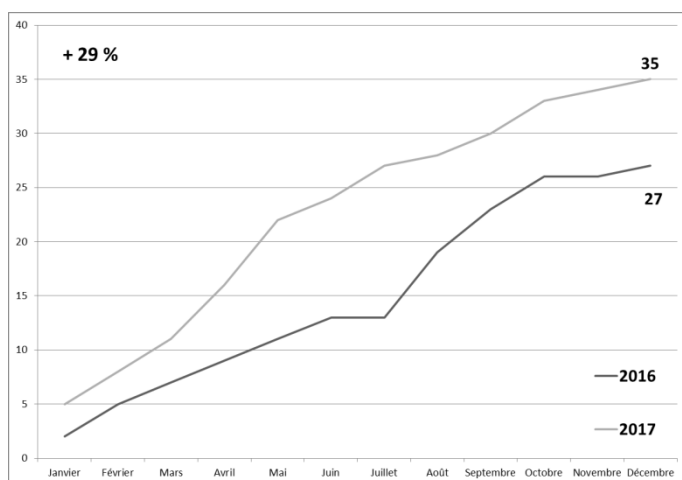


Il faut relever que la totalité des plaintes pénales ne représente pas la provenance des victimes. A cet égard, il est utile de dire qu'un certain nombre de plaintes pénales enregistrées par PNV concernent des délits commis hors territoire. En d'autres termes, nous constatons que l'accessibilité d'ouverture de nos locaux de police permet assurément une prise en charge confortable pour nos concitoyens.

Si ce constat est favorable pour les plaignants, à contrario il s'agit de ressources policières fortement engagées à l'interne, au détriment d'une plus grande présence terrain.

VOLS AVEC VIOLENCES

Brigandages et vols à l'arraché – 01.01.2016-31.12.2017 (total mensuel cumulé)



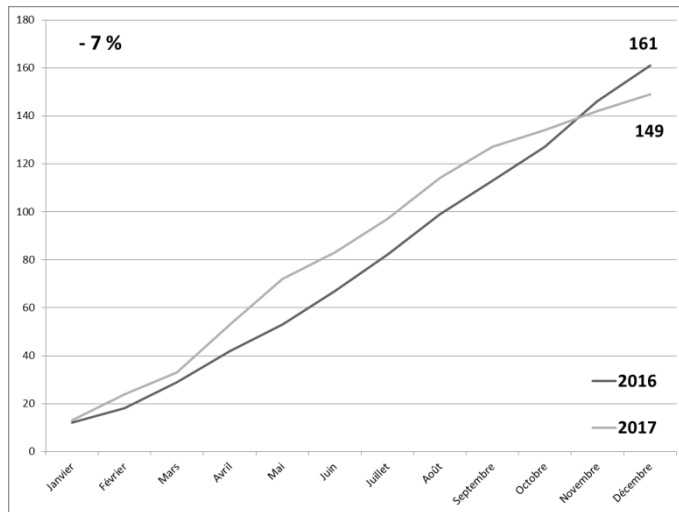
Nous dénotons une hausse de ce phénomène malgré la forte présence policière dans le terrain. Cette augmentation est essentiellement due à l'action de délinquants locaux et multirécidivistes. Une part prépondérante des cas 2017 est imputable à une seule et même équipe.

Nous précisons toutefois qu'une grande partie de cette dite équipe ont été interpellé par nos services

VIOLENCES DE MOINDRE GRAVITÉ

Voies de fait & lésions corporelles simples – 01.01.2016-31.12.2017

(total mensuel cumulé)

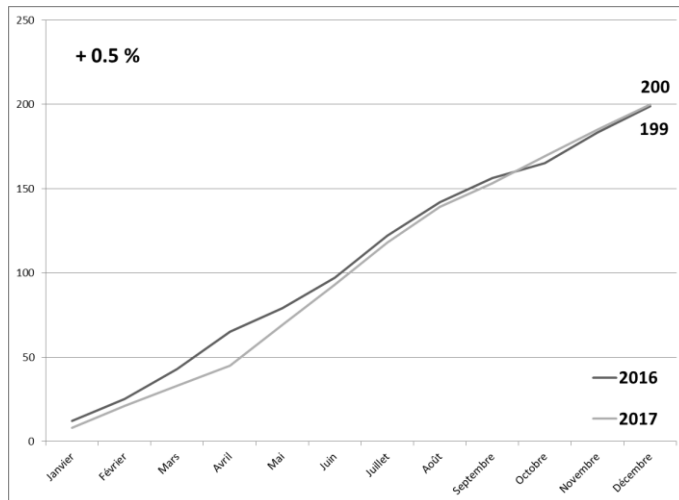


Les voies de faits sont généralement consécutives d'une altercation entre personnes, souvent sous l'emprise de boissons alcoolisées. Il s'en suit une bagarre durant laquelle des coups sont donnés sans entraîner de blessures graves.

La poursuite systématique et les dénonciations des incivilités constatées par les policiers peuvent avoir un effet dissuasif. Nous allons dès lors maintenir la politique de tolérance zéro.

Menaces et injures – 01.01.2016-31.12.2017

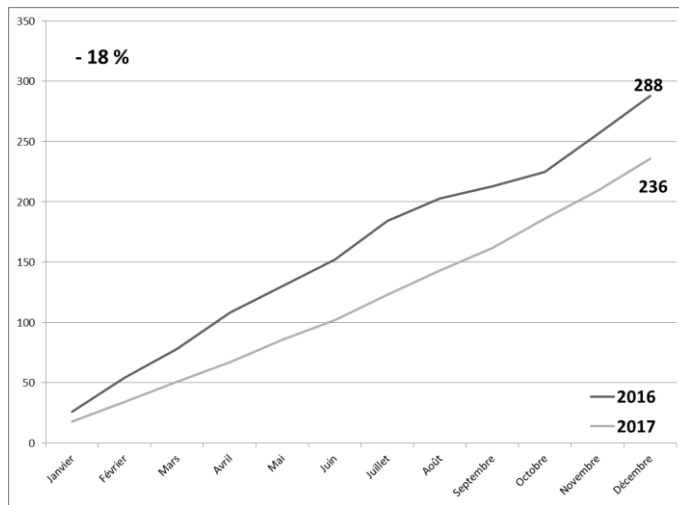
(total mensuel cumulé)



Les chiffres stables relatifs à ce type d'infractions sont dus à la poursuite quasi systématique lorsque celles-ci sont proférées à l'encontre de policiers. A terme, la présence policière et la tolérance zéro des agents face à ce manque d'éducation ne pourront qu'influencer de manière positive le nombre de dénonciations et donc lutter contre ces incivilités.

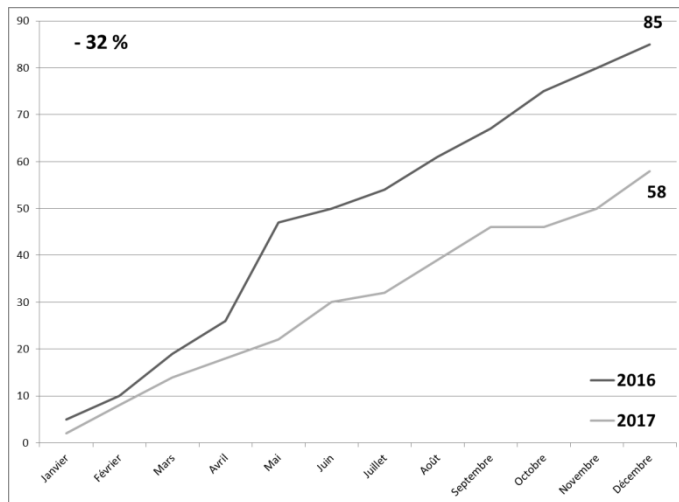
CAMBRIOLAGES

Vols par effraction – 01.01.2016-31.12.2017 (total mensuel cumulé)



La baisse générale du nombre de vols par effraction dans le secteur Nord vaudois est aussi constatée, dans une certaine mesure, dans le reste du canton. Là aussi, l'optimisation des forces policières, dans la réaction et la proactivité ainsi que les nombreuses arrestations, soit en flagrant délit ou par l'exploitation moderne des traces, dont l'ADN, ont probablement permis de contenir cette problématique. Comme à l'accoutumée, ce phénomène a connu une augmentation en fin d'année. Grâce à l'action policière, divers auteurs ont été interpellés et de nombreux cas ont ainsi été résolus.

Vols par introduction clandestine – 01.01.2016-31.12.2017 (total mensuel cumulé)

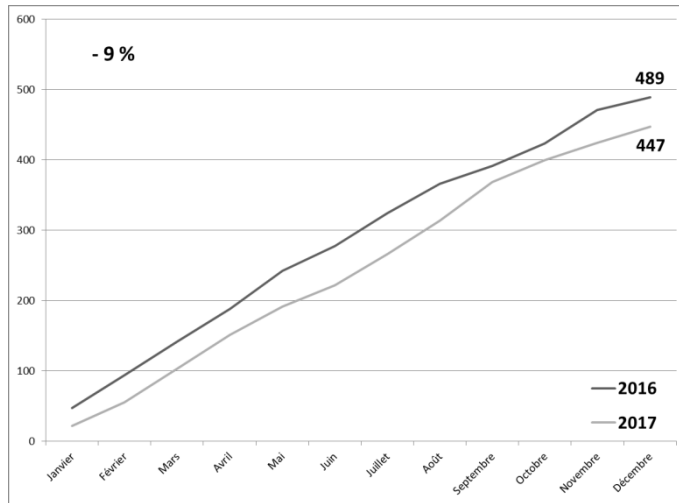


Le phénomène affiche une baisse significative. Ce genre de vol est souvent commis par opportunité. Il y a lieu de poursuivre, voire de renforcer encore la prévention et d'inciter les citoyens à fermer leurs portes et fenêtres à clé.

AUTRES ATTEINTES AU PATRIMOINES

Dommages à la propriété – 01.01.2016-31.12.2017

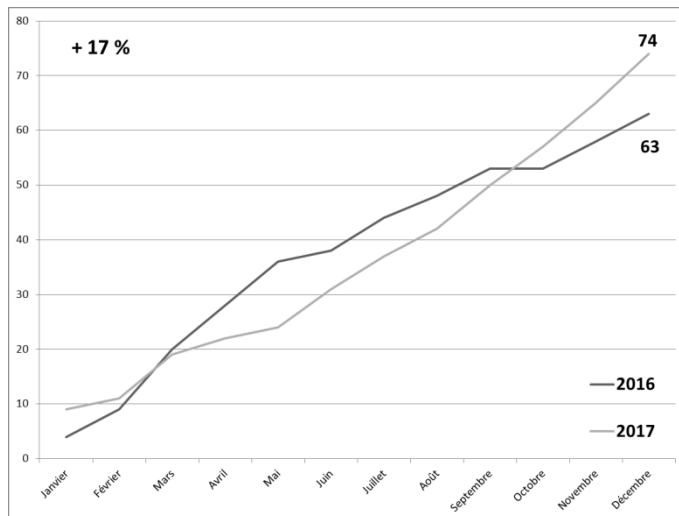
(total mensuel cumulé)



Le nombre de dommages à la propriété demeure relativement stable. Nous notons toutefois que les véhicules en stationnement sont trop souvent ciblés par de jeunes noctambules qui commettent ces actes gratuitement. Plusieurs identifications d'auteurs ont eu lieu durant l'année 2017. Nous poursuivons nos efforts pour lutter contre ces incivilités, en déployant nos forces selon l'analyse des phénomènes.

Vols à la tire / à l'astuce – 01.01.2016-31.12.2017

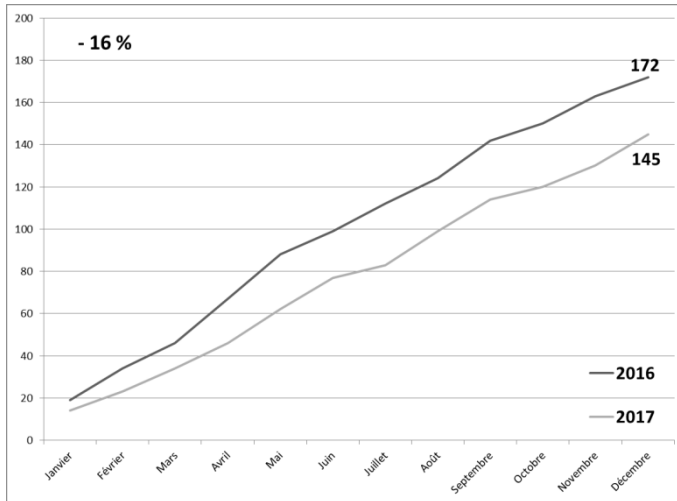
(total mensuel cumulé)



Nous constatons une augmentation de ce phénomène en 2017. Le renforcement de la présence policière en rue dans le cadre de l'opération AZUR TENERE a permis de maintenir un bas niveau jusqu'au mois de septembre. Suite à la baisse des effectifs dédiés à la visibilité policière, le phénomène est reparti à la hausse au dernier trimestre.

Vols simples – 01.01.2016-31.12.2017

(total mensuel cumulé)

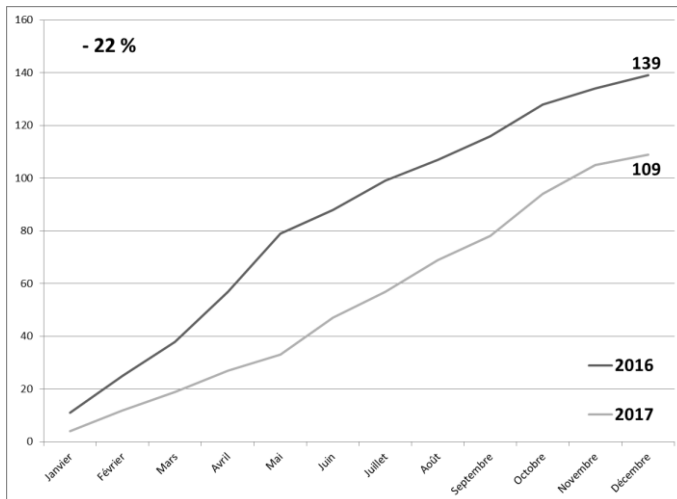


Recul significatif de ce type de délit. Nous précisons que ces cas concernent essentiellement des vols d'objets personnels laissés sans surveillance et sont rendus possible par une certaine forme de négligence des victimes.

Suite à diverses actions de prévention et une présence policière accrue, nous constatons tout de même une sensible diminution de ce phénomène.

Vols par effraction dans et sur les véhicules – 01.01.2016-31.12.2017

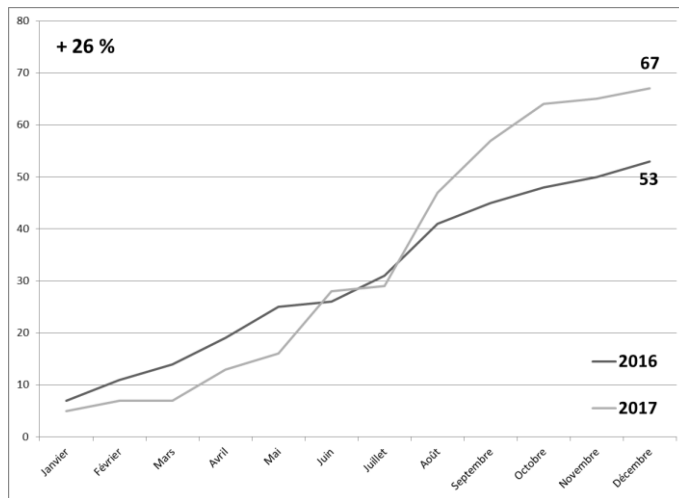
(total mensuel cumulé)



Nous constatons une diminution du nombre de vols dans les véhicules. Ce phénomène reste lié à la présence de valeurs laissées visibles à l'intérieur de l'habitacle. Là aussi, la présence policière en rue et des campagnes de prévention peuvent influencer positivement cette statistique.

Incendies – 01.01.2016-31.12.2017

(total mensuel cumulé)

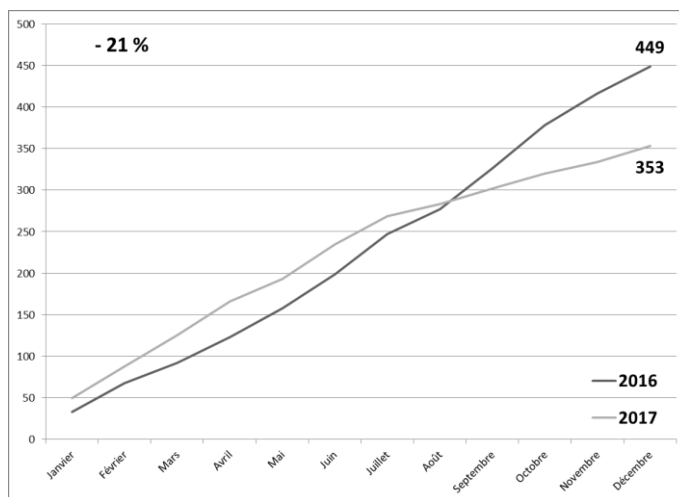


De manière générale, nous constatons une augmentation des incendies. Si le nombre des cas accidentels n'est pas influençable, nous constatons une progression des incendies criminels, lesquels sont principalement le fait de jeunes délinquants locaux.

Précisons que ces mêmes jeunes ont été vraisemblablement impliqués lors des incendies criminels de la fête du 1^{er} août ainsi que dans la commission de divers autres types de délits.

Infractions à la LFStups – 01.01.2016-31.12.2017

(total mensuel cumulé)

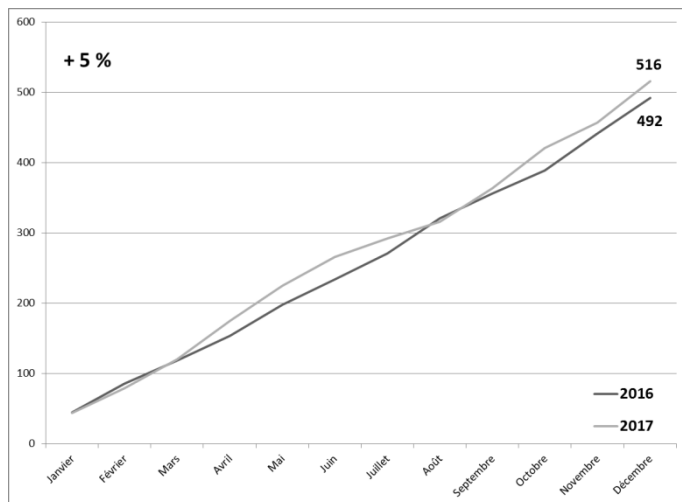


La haute visibilité policière uniformée en rue dans le cadre de l'opération AZUR TENERE a eu pour conséquence une nette diminution du nombre de flagrants délits de consommation de produits stupéfiants.

Dans cette lutte incessante à l'encontre de la scène de la drogue, la PNV a effectué plus de 3000 contrôles de personnes et collabore étroitement avec les brigades spécialisées de la Police cantonale. Un Etat-major de conduite impliquant la PNV et la Police cantonale a été mis sur pied afin de mieux coordonner nos actions et lutter plus efficacement.

Accidents de la circulation – 01.01.2016-31.12.2017

(total mensuel cumulé)

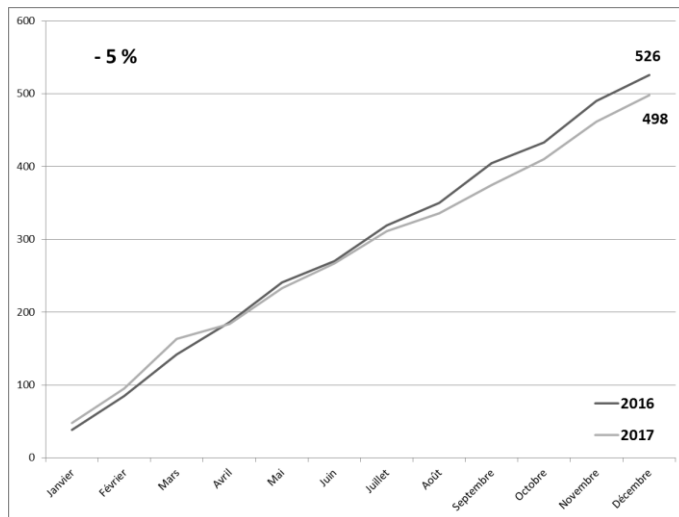


Les types d'accidents comptabilisés regroupent les accidents avec blessés, fuite, ivresse, mortels ou encore ne causant que des dégâts matériels. L'analyse effectuée ne démontre aucun endroit pouvant être qualifié d'accidentogène.

GESTION DU TRAFIC

Contrôles radar – 01.01.2016-31.12.2017

(total mensuel cumulé)

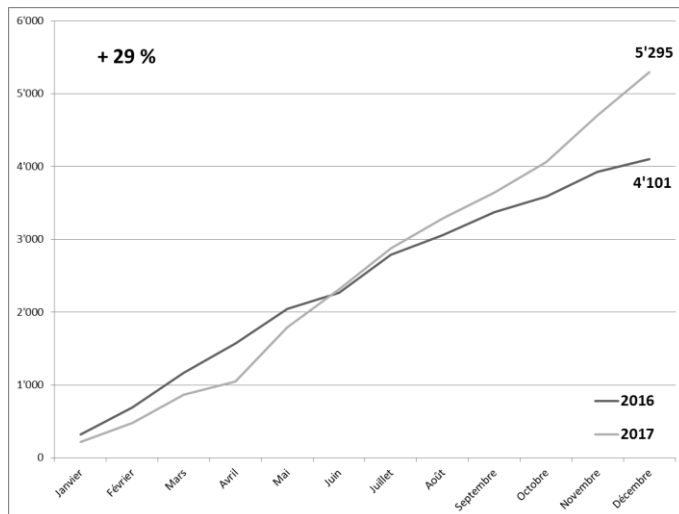


Durant l'année 2017, 498 contrôles de vitesse ont été effectués sur le territoire de la PNV.

En résumé, la vitesse de 132'620 véhicules a été mesurée. Nous avons réalisé 80 contrôles de vitesse nocturnes entre 19h00 et 07h00 et 55 contrôles en zone 30 km/h.

Nombre d'infractions – 01.01.2016-31.12.2017

(total mensuel cumulé)



Au total, 5'295 infractions ont été dénombrées en 2017. Soit une augmentation de 29%.

4'180 amendes d'ordre ont été délivrées. 77 rapports de dénonciation ont été établis, dont 64 en Préfecture et 13 au Ministère public. Toutefois, nous pouvons déterminer que 97,5% des usagers contrôlés ont respecté les limitations de vitesse.

Relevons que durant cette année, aucun site de contrôle n'a présenté une moyenne d'infraction supérieure à 10%, taux déterminant la pertinence d'entreprendre des mesures supplémentaires.